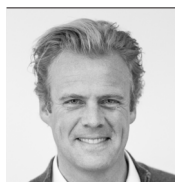




POINT FORT

Processus participatifs et nouvelle normalité

focus 4/21
juillet



Igor Andersen
Architecte-urbaniste,
directeur associé
d'urbaplan.
www.urbaplan.ch

Si la loi sur l'aménagement du territoire LAT a mis un coup d'arrêt formel aux projets d'extension urbaine, la croissance démographique et l'attractivité générale des agglomérations n'ont pas freiné. L'injonction du développement vers l'intérieur prend donc une urgence inédite qui impose de travailler sur des territoires aux pratiques sociales ancrées, et dont le patrimoine bâti et naturel sont autant de valeurs identitaires partagées. Cela nécessite une délicatesse particulière dans l'élaboration des projets et sans doute une évolution des pratiques - et du rôle! - des politiques et des professionnel-le-s chargées d'encadrer la transformation du territoire.

Oser un changement de pratiques: ouvrir le dialogue au-delà du champ traditionnel en s'engageant dans des processus de co-construction. Sans pour autant faire preuve de naïveté ou de populisme, il s'agit de reconnaître que la réponse aux enjeux ne se trouve pas dans la somme des intérêts de chacun, mais la construction d'un vocabulaire commun pour faire émerger un projet fédérateur où chaque partenaire reconnaît et comprend le point de vue porté par les autres.

Ne jamais croire qu'il est trop tôt: intégrer les parties prenantes dès la formulation de la question. Bon nombre de projets

échouent non pas du fait de leur pauvreté architecturale ou urbanistique, mais bien souvent du fait d'une non-reconnaissance de l'objectif général poursuivi. Tout en fixant un cadre précis, initiions les processus participatifs dès la formulation des cahiers des charges! Reconnaissons la contribution des parties prenantes en ne sous-estimant pas leur capacité d'intégration d'enjeux complexes.

Anticiper un processus sur la durée: de la même manière que la transformation de la ville sur elle-même ne se limite pas aux plans, les processus participatifs ne se limitent pas aux procédures qui les accompagnent. Planifions le travail dans la durée, en tenant compte des inévitables pertes de rythme liées aux procédures, tout en anticipant les effets de fatigue, et les limites du temps donné volontairement par les participant-e-s.

Dans un contexte d'urgence climatique qui réinterroge de manière profonde nos modes de vies, les enjeux liés à la participation prennent une acuité plus intense encore. Un tel changement ne pourra prendre place que s'il se construit avec les citoyen-ne-s, sur des fondations de valeurs partagées. Voilà une opportunité formidable de changer de point de vue: ne pas aborder ces transformations avec douleur... mais avec tout ce qu'elles peuvent nous apporter comme perspectives enthousiasmantes.

Chère lectrice, cher lecteur,

«La ville de la participation», deuxième! Il y a moins d'un an, nous avons déjà publié un numéro de «focus» sur ce thème, dans la perspective de la Journée des villes de Thoune. Cet événement ayant été, comme vous le savez, victime de la pandémie de coronavirus, nous tentons cette année un nouveau départ. En effet, il est indiscutable que la participation reste un thème central dans les villes, mais aussi que Thoune vaut une visite chaque année.

Pourquoi la participation et l'intégration de la population urbaine sont-elles si importantes? Par quels processus passent-elles? Et comment mieux y associer la société civile? Voilà les questions - parmi de nombreuses autres - sur lesquelles se penchera la Journée des villes et que le présent numéro de «focus» se propose de présenter. Igor Andersen explique l'importance des processus participatifs du point de vue d'un architecte. L'urbaniste Anna Brückmann donne entre autres un éclairage sur la transformation structurelle. Raphael Lanz, maire de Thoune, nous dit quelles plateformes Thoune propose à sa population.

Bonne lecture!

Sommaire

Point fort	1
Interview	2
Le thème	3
Session	4
L'UVS dans la ligne de mire	5
Agenda	6

INTERVIEW

«C'est bonne chose pour les communes dans leur ensemble»



Raphael Lanz
Maire de Thoune

Raphael Lanz est maire de Thoune depuis 2011 et membre du Grand Conseil du canton de Berne. Avant son élection en tant que maire, l'avocat bernois et docteur en droit a exercé une activité dans le domaine scientifique, une activité indépendante d'avocat et d'autres fonctions dans le domaine de la justice; en dernier lieu, il a été président de tribunal à Thoune pendant 8 ans.

Ses loisirs, cet homme de 53 ans préfère les passer avec sa famille, il aime pratiquer du sport et c'est un brasseur de bière passionné.

L'année dernière, la Journée des villes a dû être annulée en raison de la pandémie de coronavirus, mais à présent, il semble bien qu'elle pourra avoir lieu. Vous sentez-vous soulagé?

Oui, je suis avant tout très content que les manifestations publiques en général puissent à nouveau avoir lieu et que la vie dans les villes et les localités reprenne. C'est une bonne chose pour les communes dans leur ensemble, mais aussi pour chaque individu. Cela fait plaisir de voir les visages – ou au moins les yeux – réjouis des gens lors d'un événement ou dans les restaurants et les cafés.

«Cela fait plaisir de voir les visages réjouis des gens.»

Quels sont les moments réjouissants qui attendent les participantes et participants à la Journée des villes?

Une Journée des villes inspirante et passionnante sur les défis, les chances et les formes de la participation, durant laquelle les représentantes et représentants des villes échangeront leurs expériences dans le domaine de la participation et du développement urbain et en débattront dans une optique d'avenir. Et bien entendu, les participantes et participants peuvent se réjouir à la perspective de visiter Thoune...

L'année dernière déjà, nous avons réalisé le même entretien, avant de de-

voir repousser la Journée des villes en raison de la pandémie. Le thème de l'évènement est inchangé: «La ville de la participation». La pandémie a-t-elle eu ou a-t-elle encore une influence sur la participation?

Oui, surtout dans le domaine du numérique. Beaucoup ont désormais plus d'expérience en matière d'évènements et de formes d'interaction numériques. Les participantes et participants ainsi que les organisatrices et organisateurs ont découvert les avantages de ces formats et y ont pris goût. Les évènements en ligne et leurs offres de participation sont souvent d'accès facile. N'étant par exemple pas liés à la mobilité, ils se laissent plus facilement intégrer dans le quotidien professionnel, et les inhibitions susceptibles de freiner la participation ont aussi tendance à être plus faibles.

«Les évènements en ligne et leurs offres de participation sont souvent d'accès facile.»

Estimez-vous que ces changements sont durables ou seulement passagers?

Je peux très bien imaginer que l'on verra s'établir des formats hybrides, par exemple des évènements physiques qui seront aussi streamés. Ceci permet d'associer plus de gens moyennant un effort acceptable. La manifestation est plus inclusive. Cette affi-

nité accrue pour le numérique va certainement durer, voire se renforcer.

Quelles plateformes Thoune offre-t-elle à sa population pour participer?

Nous utilisons désormais à Thoune une nouvelle plateforme de participation numérique qui permet une participation et un échange en permanence. Par exemple, les personnes intéressées peuvent y partager leurs pensées sur le développement et les autres formes de valorisation de notre centre-ville. Les possibilités de participation, volontairement d'accès facile, doivent toucher un vaste public. La plateforme se développe en permanence grâce aux participations de la population et à des projets et thèmes actuels de la Ville de Thoune.

«Les possibilités de participation, volontairement d'accès facile, doivent toucher un vaste public.»

Je juge ce format moderne. À mon avis, il y a une tendance à des formes qui permettent une participation constante et s'éloignent des procédures de participation institutionnalisées et formant un tout fermé et structuré. Cette forme de participation peut certes s'avérer plus exigeante pour la Ville, qui en est la réalisatrice, car la participation est justement possible en permanence, mais elle permet par exemple de percevoir «l'air du temps» plus tôt.

THÈME

Concevoir les villes de manière collaborative

La conception d'une société civile passive ne participant que lorsqu'on l'y invite n'est pas moderne. Une conception de la participation tournée vers l'avenir doit conférer un rôle plus important à l'engagement spontané, et de nouvelles structures de coproduction de la ville doivent être établies. Comment les villes peuvent-elles activement contribuer à concevoir ce changement?



Anna Brückmann
Urbaniste et cheffe de
projet à l'association
«Urban Equipe»

www.urban-equipe.ch

«Participation», «implication», «coopération», «codétermination»... Ces mots à la mode surgissent désormais constamment, et pas seulement dans le domaine du développement urbain. La participation est nécessaire, cela fait consensus. Mais la définition de cette notion de participation est très variable, de même que ses modalités de réalisation. Dans la pratique et dans la recherche, les discours portent de plus en plus souvent sur la manière de rendre les processus participatifs plus accessibles et plus attractifs, sur les personnes invitées à participer et sur la mise à profit des infrastructures numériques, etc. Ces débats sont justifiés et importants, mais ils restent insuffisants: ils continuent en effet à se limiter à une conception de la participation dans laquelle les citadines et citoyens sont «impliqués» (par un tiers).

La participation n'est pas une voie à sens unique

Oui, nous avons besoin de processus auxquels la société civile est invitée à prendre part, dans lesquels les thématiques, les conditions-cadres et les compétences de participation sont clairement spécifiées et structurées. Mais nous ne devons pas oublier que les citadines et citoyens ne se résument pas à de simples bases de données dont on extrait des informations au moment opportun et en fonction des besoins.

«Les citadines et citoyens ne se résument pas à de simples bases de données»

Les villes doivent trouver d'autres moyens constructifs de collaborer, notamment avec et pour les acteurs et actrices organisés de la

société civile. Qu'il s'agisse d'espaces respectueux du climat, de lieux de rencontre socioculturels non commerciaux, d'aménagement urbain antiraciste et antisexiste ou de politique foncière axée sur le bien commun: les associations, collectifs militants, utilisateurs et utilisatrices intermédiaires, réseaux, etc. contribuent déjà de leur propre initiative à façonner la ville.

Nos démocraties – à quelque échelle que ce soit – dépendent de ces impulsions et de cet engagement persévérant pour se démocratiser encore et encore, pour trouver et tester de nouvelles solutions ou pour devenir plus résilientes. Pour concevoir des villes et des cadres de vie porteurs d'avenir, la société civile doit pouvoir participer à la co-production et à la co-création de ces espaces et de ces processus. Une véritable collaboration ne peut pas reposer sur une simple «implication» induite par un tiers. Et pour ce faire, il faut qu'émergent de nouvelles formes de processus de négociation et de décision sociaux conjoints.

Assumer ensemble la responsabilité de nos villes

Bien sûr, cela va nous coûter des ressources. Cela signifie ne pas chercher à éviter les incertitudes, mais les comprendre comme un point de départ discursif productif, procéder de manière plus ouverte et plus tester que planifier à l'avance. Cela revient à partager la responsabilité de nos villes, concevoir le développement urbain comme une tâche collaborative et créer des structures et des processus de coopération constructifs en conséquence. C'est ainsi que l'on peut vivre une conception de la participation porteuse d'avenir. Les acteurs et actrices intermédiaires peuvent jeter des ponts entre l'administration, la politique, les planificatrices et planificateurs et la société civile et offrir des voies d'accès à l'action politique en dehors des institutions jusqu'ici prévues à cet effet.

Cela fait déjà un certain temps que les rôles classiques de l'administration, de la politique et des actrices et acteurs de la société civile ont amorcé une mutation. Mais

il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que les structures correspondantes soient établies. À cet égard, les villes peuvent prendre de premières mesures.

- **Mieux comprendre les organisations de la société civile:** Les acteurs et actrices de la société civile ont des emplois du temps et des modes de travail et d'organisation différents de ceux de l'administration et de la politique. Comprendre ces différences et créer des interfaces constitue le premier pas vers une collaboration sur un pied d'égalité.
- **Fournir des informations et des personnes de contact:** Les ressources font souvent défaut pour gravir les échelons de l'appareil administratif. C'est pourquoi les acteurs ont besoin d'informations sur les marges de manœuvre et sur les possibilités directes (si possible régulières) de dialogue avec les décideuses et décideurs.
- **Tester et élargir les marges de manœuvre:** Les villes peuvent tester de nouvelles structures à petite échelle dans le cadre de projets définissables ou temporaires, se donner une plus grande marge de manœuvre – et en inscrire les résultats dans des évolutions à long terme.

Les villes ne doivent pas accepter tel quel tout ce que leur propose la société civile. Mais des rapports mutuels attentifs et communicatifs ouvrent à moyen terme des voies menant vers une ville plus inclusive et polyphonique.

Savoir pratique

Si vous souhaitez mieux comprendre comment les actrices et acteurs de la société civile sont organisés et quels sont les défis auxquels ils sont confrontés, vous trouverez des exemples et des thématiques dans notre manuel «ORGANISIERT EUCH!». Si vous vous demandez ce qui pourrait aider concrètement les actrices et acteurs de la société civile ou à quoi pourraient ressembler des prototypes de nouveaux processus, vous trouverez des propositions formulées avec soin: par exemple dans le document de positionnement «Kodex Kooperative Stadt» de la «Urbane Liga», sur le site Web de la plateforme [Baustelle Gemeinwohl](#) de Berlin ou de la campagne en faveur de nouvelles pratiques d'octroi d'autorisations «Platz da!» menée par «Park Platz» à Zurich.

POLITIQUE

Retour sur la session d'été

Lors de la session d'été, plusieurs préoccupations des villes ont été entendues. L'Union des villes suisses se félicite des décisions prises sur la suite de la gestion de la pandémie et sur l'encouragement des énergies renouvelables.

Gestion de la pandémie

La Confédération doit continuer à soutenir en 2021 les transports publics pour compenser les pertes de revenu dues à la pandémie. C'est ce que réclame le Parlement – contre la volonté du Conseil fédéral. Cela concerne aussi les transports municipaux locaux. Le Conseil des États a adopté une motion correspondante de la Commission des transports du Conseil national. La Chambre basse avait déjà donné son aval. Pour l'année 2020, le Parlement avait déjà approuvé un soutien pour les transports publics, et ce sera donc aussi le cas pour l'année en cours.

En ce qui concerne la révision de la loi COVID-19, le Parlement s'est mis d'accord sur la proposition de la conférence de conciliation. Le Conseil des États a suivi le Conseil national, selon lequel il n'y a pas d'exceptions pour les personnes munies d'un certificat COVID. La prolongation et l'élargissement des aides, proposés par le Conseil fédéral, ont fait l'unanimité dans les deux Chambres. Le secteur de la culture ne sera dans un premier temps soutenu «que» jusqu'à la fin de l'année, comme tous les autres secteurs. Les propositions de fixation d'autres assouplissements n'ont eu aucune chance d'être approuvées.

Promouvoir les énergies renouvelables

Le Conseil national a l'intention de promouvoir les énergies renouvelables par des contributions d'investissement uniques

à partir 2023. Il a approuvé un projet correspondant, que l'Union des villes suisses soutient. Il s'agit d'une solution transitoire. Le biogaz, les petites centrales hydroélectriques, l'éolien et la géothermie étaient jusqu'ici principalement soutenus via le système de rétribution de l'injection axé sur les coûts. Celui-ci arrive à expiration fin 2022. L'initiative parlementaire de Bastien Girod approuvée par les deux Commissions parlementaires vise à empêcher que n'apparaisse ultérieurement une lacune au niveau des instruments de promotion. Lors du vote général, le Conseil national a approuvé les modifications de la loi sur l'énergie à une large majorité. Le projet est à présent envoyé au Conseil des États.

Bruit des moteurs

Après le Conseil national, le Conseil des États entend lui aussi lutter contre les bruits de moteurs excessifs. Ainsi, le Conseil fédéral doit à présent prendre des mesures plus strictes contre ce phénomène. Il doit par exemple montrer comment le tuning auto générant du bruit peut être mieux sanctionné. Outre des amendes plus élevées, le Conseil fédéral doit également envisager le retrait du permis de conduire, la confiscation du véhicule et une interdiction générale de circuler sur certains axes pour les véhicules particulièrement bruyants. L'UVS soutient les modifications: dans les villes, les bruits de moteurs excessifs sont une nuisance croissante.

Accueil extra-familial des enfants

Le Conseil national s'est déclaré favorable à une nette augmentation de la déduction fiscale pour l'accueil extra-familial. Selon cette nouvelle décision, la loi sur l'impôt fédéral direct doit être modifiée de manière à permett-

re une déduction de jusqu'à 25 000 francs par enfants et par an pour l'accueil extra-familial, plafonnée toutefois aux frais de garde réels. La modification de la loi est à présent envoyée au Conseil des États. L'Union des villes suisses s'est engagée en faveur de ces projets afin de promouvoir la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Des frais de garde d'enfants élevés ne doivent pas constituer un obstacle à l'exercice d'une activité professionnelle ni à l'augmentation du taux d'occupation.

Une protection efficace de l'eau potable

Du point de vue du Parlement, l'actuel taux de purification des stations d'épuration (STEP) permet des apports d'azote et de micropolluants trop élevés dans les eaux et donc indirectement aussi dans les eaux souterraines. Le Conseil des États a transmis en tant que deuxième conseil diverses motions sur la protection des eaux. Une initiative concerne le montage dans quelque 100 des 750 stations d'épuration suisses d'une étape de traitement supplémentaire afin de réduire la charge en micropolluants.

Le Conseil des États veut également apporter des améliorations en matière de protection de l'eau potable contre les risques de pollution par des résidus de pesticides. Il a approuvé une motion correspondante, selon laquelle les cantons devront d'ici 2030 délimiter des aires d'alimentation pour davantage de captages d'eau potable qu'aujourd'hui. L'Union des villes suisses s'implique pour une amélioration de la qualité de l'eau potable: sachant que ce sont fréquemment les communes qui sont responsables du traitement de l'eau, les villes sont directement concernées, y compris financièrement.

Faire progresser l'administration numérique

L'Union des villes suisses soutient la mise en œuvre et les objectifs de la nouvelle **Administration numérique suisse (ANS)** telle que proposée dans l'actuel rapport de base. Une intensification de la coopération entre Confédération, cantons et communes est indispensable et urgente pour faire progresser la transformation numérique à tous les échelons de l'État. Les technologies numériques permettent d'orienter plus systématiquement les services vers toutes les

parties prenantes. La digitalisation doit ainsi permettre des accès nettement plus simples et sans barrières au service universel et grâce à l'automatisation des synergies dans l'utilisation des ressources.

L'UVS se félicite sur le principe que l'échelon communal soit systématiquement représenté au sein des organes de l'ANS. Du point de vue des villes, il est toutefois prioritaire que leurs intérêts soient représentés

et défendus durablement et avec le poids nécessaire au niveau de la nouvelle plateforme ou dans les éventuelles organisations qui prendront la suite. L'ANS doit à cet effet s'engager dans l'accord-cadre à associer dans la planification et la mise en œuvre les villes et les communes d'une manière adéquate et servant les intérêts de la population urbaine.


Autres consultations disponibles sous:

www.uniondesvilles.ch

ACTUALITES


L'UVS dans la ligne de mire

Non à la loi sur le CO2 ne signifie pas non à la protection du climat

 L'UVS s'est engagée en faveur du oui à la loi sur le CO₂, que les électorales et électeurs suisses ont rejetée le 13 juin. En dépit de la déception éprouvée, ce vote ne signifie pas non à la protection du climat. Les villes, qui apportent aujourd'hui déjà une énorme contribution à la réduction des émissions de CO₂, sont encore plus fortement sollicitées. Il appartient à la Confédération de trouver d'autres moyens pour soutenir la politique climatique des villes, comme par exemple sur les énergies renouvelables. La première occasion dans ce sens va s'offrir au Parlement sous peu: le Conseil fédéral a adopté le message relatif à un approvisionnement en électricité sûr avec les énergies renouvelables. Suite au rejet de l'initiative pour l'eau potable et de l'initiative sur les pesticides, de nouvelles mesures s'imposent: la problématique de la pollution des eaux souterraines perdure. Sachant que les cantons délèguent souvent le traitement de l'eau potable vers l'échelon communal, les villes sont directement concernées.

www.uniondesvilles.ch

La pandémie et la réforme fiscale RFFA pèsent sur les villes

 Bien plus que par les cantons, c'est par les villes et les communes que les conséquences financières de la pandémie sont principalement supportées, et il en restera ainsi sur le long terme. Telle est la conclusion d'une étude publiée par PwC Suisse en coopération avec l'UVS. La pandémie accroît clairement la pression exercée sur les finances municipales, mais d'autres facteurs tracent également des perspectives sombres, au premier chef la mise en œuvre de la réforme fiscale RFFA, entrée en vigueur en 2020. L'étude a révélé que les recettes de l'impôt sur les entreprises étaient déjà en baisse en 2020 par rapport à l'année précédente. Or ceci ne s'explique pas par des répercussions de la pandémie – celle-ci en a amplifié l'impact ultérieurement –, mais par les effets de la RFFA. Certes, ceux-ci se font sentir de manière inégale, car la mise en œuvre varie fortement d'un canton à l'autre. L'UVS et sa section Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

appellent donc une fois de plus à la transparence: il y a besoin d'un monitoring national et d'une évaluation des répercussions de la mise en œuvre de la RFFA dans les cantons. Toutefois, cela passe impérativement par la coopération de la Confédération et des cantons. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra quantifier les répercussions financières sur les villes, les communes, et aussi les cantons.

www.uniondesvilles.ch

Réforme fiscale de l'OCDE: il faut impliquer les villes



Les ministres des finances du G7 se sont mis d'accord sur un impôt global sur les services numériques ainsi que sur une imposition minimale de 15 % pour les sociétés multinationales. Même si la réforme n'est pas définitive et qu'elle occupe dans un premier temps l'OCDE, son introduction semble réaliste. La Confédération et les cantons prévoient déjà un groupe de travail pour évaluer les éventuelles compensations fiscales pour les entreprises. L'Union des villes suisses et la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) demandent à être impliquées dans le groupe de travail, afin que les préoccupations des villes soient prises en compte en temps utile lors de l'élaboration d'une réforme fiscale sur une base large. En effet, les nouvelles réformes comportent le risque de nouvelles inégalités entre cantons, comme l'exemple de la RFFA en a clairement fait la démonstration

www.uniondesvilles.ch

Le covid met en évidence les lacunes du système social



La pandémie de coronavirus révèle les lacunes dans le système social; celles-ci sont particulièrement visibles dans les villes. Telles sont les conclusions de la conférence de printemps de l'Initiative des villes pour la politique sociale, une section de l'UVS. Quelque 80 représentantes et représentants des villes se sont penchés le 11 juin à Lausanne sur les conséquences sociales de cette pandémie. Entre autres, Monika Bütler, économiste et membre de la task-force nationale covid-19, a montré à quel point le revenu disponible a sensiblement diminué chez les personnes à revenu modeste durant la pandémie.

www.uniondesvilles.ch

Brèves

Programme d'encouragement pour le développement durable

L'Office fédéral du développement territorial ARE a lancé son appel à projets 2021-2022 pour le Programme d'encouragement pour le développement durable sur le thème «une société économe en ressources». Les villes, communes et cantons peuvent déposer des propositions de projets innovants et reproductibles. Le Programme d'encouragement soutient des projets qui contribuent à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

www.are.admin.ch

Journée int. de la démocratie le 15.9.

Le 15 septembre est la Journée internationale de la démocratie. L'UVS participe au groupe d'accompagnement qui coordonne les activités ayant lieu en Suisse. Dans tout le pays, des actions privées et publiques auront lieu. Elle appelle ses membres à attirer au moyen d'activités propres l'attention du grand public sur l'importance d'une démocratie qui fonctionne bien.

www.campusdemokratie.ch

25e Journées du logement de Granges

«Logement et travail – main dans la main?»: tel est le titre du séminaire des 25e Journées du logement de Granges, qui auront lieu le 2 septembre. Ce séminaire se penche sur les évolutions actuelles de la relation entre vie professionnelle et vie domestique ainsi que sur leurs conséquences possibles sur l'offre de logements.

www.bwo.admin.ch

Swiss Green Economy Symposium SGES

Le SGES aura lieu les 2 et 3 septembre à Winterthur et portera sur l'axe thématique «Le dialogue et l'opiniâtreté au service de la durabilité». Il se propose de montrer comment l'économie, la politique, la science et les ONG peuvent contribuer à renforcer la prospérité, à protéger l'environnement et à rendre la cohabitation plus pacifique. L'après-midi auront lieu douze colloques d'approfondissement, qui porteront entre autres sur le thème «Smart Cities». Pour ce thème, l'exposé d'introduction sera tenu par Renate Amstutz, directrice de l'UVS.

www.sges.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 26-27 août 2021** **Journée des villes 2021** à Thoune
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 19-21 janvier 2022** **Séminaire sur le fédéralisme - Un cours de perfectionnement consacré à l'État fédéral suisse, ses fondements et son fonctionnement** à Schwarzenberg
Informations: www.unifr.ch

Sections de l'Union des villes suisses

- 29 octobre 2021** **Initiative des villes pour la politique sociale - Conférence d'automne: Prévention de la pauvreté dans les villes** à Bienne
Informations: Katharina Rüegg, Telefon 052 267 59 57, info@staedteinitiative.ch
- 17 septembre 2021** **Conférence des directrices et directeurs des finances des villes - Colloque**
Informations: Michael Felber, téléphone 031 356 32 32, info@ksfd.ch
- 17 septembre 2021** **Initiative des villes pour la formation - Conférence d'automne** à Uster
Informations: Departement Schule und Sport de la ville de Winterthour, info@staedteinitiative-bildung.ch

Divers

- 1/2 juillet 2021** **19^e Congrès photovoltaïque national** à Berne
Informations: www.swissolar.ch
- 31 août 2021** **Conférence UV 2021 - La formation et l'ombre pour protéger les futures générations** à Berne
Informations: www.krebsliga.ch
- 2 septembre 2021** **Journées du logement de Granges** à Granges
Informations: www.bwo.admin.ch
- 2 septembre 2021** **Colloque - Participation des personnes concernées à la prévention et à la lutte contre la pauvreté** à Berne
Informations: www.contre-la-pauvrete.ch
- 3 septembre 2021** **Forum des Transitions urbaines «Réinventer les rives urbaines»** à Neuchâtel
Informations: www.transitionsurbaines.ch
- sept. /oct. 2021** **Des espaces publics de qualité pour la société urbaine de demain** à Bienne, Meyrin ou Lausanne
Informations: www.sanu.ch
- 15 septembre 2021** **Journée internationale de la démocratie**
Informations: www.campusdemokratie.ch
- 3 novembre 2021** **Manifestation d'information 2021 sur le cadastre RDPPF «Le cadastre RDPPF comme organe officiel de publication?!»** à Berne
Informations: www.cadastre.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Dominic Blumenthal, Franziska Ehrler, Michael Felber, Martin Flügel, Marlene Iseli, Olivier Keller, Marc Moser, Maja Münstermann, Paul Schneeberger.
Traduction: proverb; Photos: photo page 1: Rolf Siegenthaler; portrait page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.
Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch